

**CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE DE  
CUSY – CHAINAZ LES FRASSES – HÉRY SUR ALBY  
DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2011**

**Personnes présentes :**

**Cusy** : Mr GUERRAZ , Mr RENARD et Me ARESTAN

**Chainaz les Frasses** : Mr DUPASSIEUX

**Héry sur Alby** : Mr DUBOIS

**DDEN** : Me VIOLLE

**Enseignantes** : Mes SAINJOIRE, KEREBEL, CAPRON, SITBON, COPIN  
et KOSIAK

**Parents d'élèves** : Me ANCEY, RING, MERMILLOD, BAYART, TAVERNIER,  
MARTORANA, PATISSIER et messieurs AMIOT, VANCAUWENBERGHE,

**Président APE** : Mr ANDREYS

**Personnes excusées** : Mr l'Inspecteur de l'éducation Nationale,  
Mr HERBEPIN (parent d'élève)

**1/ Effectifs et répartitions :**

Classe de **Me Sainjoire Corine**: 27 petits

Classe de **Me Capron Virginie**: 13 petits + 14 moyens = 27 enfants- 1 enfant est parti ce  
vendredi 21 octobre (déménagement)

Classe de **Me Sitbon Claudine**: 27 moyens

Classe de **Me Kérébel Mélanie**: 26 grands (avec Me Copin Sarah le jeudi)- 1 enfant vient de  
passer au CP

Classe de **Me Kosiak Florence**: 26 grands( décharge de direction le mardi avec Me Copin  
Sarah)

**Total : 133 enfants** avec comme répartition par commune :

90 enfants de Cusy

18 enfants de Chainaz les Frasses

25 enfants d'Héry sur Alby

Nous avons fait le choix d'une classe entière de petits afin de transformer la classe de Corine  
en salle de repos l'après-midi puisque le dortoir ne peut pas accueillir plus de 25 enfants. La  
classe a donc été équipée de rideaux l'an dernier.

L'enseignante de cette classe , Corine Sainjoire décroisonne en début d'après-midi avec les 2  
classes de grands(jeux mathématiques, activités technologiques, bricolage) de 13h50 à 14h30.

Me Copin Sarah assure le complément de Me Kérébel le jeudi et la décharge de direction le  
mardi .

## **2/ Règlement intérieur**

Il a été voté à l'unanimité par tous les membres présents. Des petites modifications ont été apportées.

## **3/ Projet d'école**

C'est la troisième année du projet d'école (2009/2012) qui vise avant tout la réussite des élèves.

Suite aux résultats des évaluations de CE1 et à l'état des lieux fait au niveau des apprentissages des enfants des trois sections de maternelle, nous avons établi des contrats d'objectifs dans un premier temps puis dans un second temps des axes prioritaires avec des actions. Nous rajoutons chaque année des axes (notamment cirque et film d'animation pour cette année)

### **Volet 1, relevant de l'amélioration des résultats des élèves :**

- le langage : enrichissement du langage et apprentissage de la langue française pour les enfants non francophones (classe +aide individualisée)
- la numération : décomposition des nombres
- la citoyenneté : respect des règles, des personnes, du matériel (panneaux en bois)
- la vie scolaire : travail sur l'attention et la concentration
- l'APER(éducation routière), sensibilisation aux dangers de la route, avec éventuellement achat ou fabrication de panneaux de signalisation (pour parcours à pied, en vélo), traçage d'un parcours au sol dans la cour qui va être demandé à la mairie.
- le savoir nager : (activité obligatoire dès la grande section) avec la découverte du milieu aquatique, l'objectif étant que les enfants évoluent avec aisance dans ce milieu.
- le B2I : utilisation de l'outil informatique (avec manipulation de la souris, traitement de texte, travail sur différents logiciels). Cette année, nous allons réaliser un film d'animation avec l'aide d'un intervenant.
- les sciences : projet de décroisement en début d'après-midi avec Corine SAINJOIRE (enseignante de PS) ,Florence et Mélanie. Nous avons travaillé plus particulièrement sur l'eau et sur l'air et sur la couleur pour ce début d'année.

### **Volet 2, relevant de l'éducation artistique et culturelle :**

- faire découvrir et apprendre de nouvelles techniques aux enfants ( comme la sculpture, l'an dernier),...
- faire découvrir aux enfants le patrimoine : spectacles à l'école et à l'extérieur(cirque cette année), visite de musées
- faire chanter les enfants ensemble (projet Canton Chante) avec Emmanuelle BOITARD.

### **Volet 3, relevant de la gestion des enfants à besoin particulier :**

- enrichissement du langage et travail sur la syntaxe pour les enfants non francophones
- gestion des élèves en difficulté, aménagement avec PPS ( plan personnalisé de scolarisation)
- gestion des élèves au comportement inadapté (demande de suivi par le réseau d'aide spécialisée avec demande d'AVS si besoin)

- travail diversifié en fonction des besoins des enfants pendant le temps d'aide individualisée

#### **Volet 4, relevant de la vie scolaire et citoyenne :**

- refonte du livret d'évaluations des compétences, conformément aux nouveaux programmes
- élaboration d'un cahier de progrès afin que les enfants soient acteurs de leurs acquisitions(en complément du livret d'évaluations) Il est en cours de réalisation.
- réalisation de panneaux collectifs en bois sur les règles de vie à respecter à l'école ( plutôt par les enfants de grande section) - (à poursuivre cette année)

#### **Volet 5, relevant de la liaison inter-écoles et inter-cycles :**

- poursuite des réunions entre les 4 écoles (à raison d'une fois par trimestre) afin de faire un bilan ( attentes des enseignantes de CP, outils de travail et méthodes de chacune...)
- rencontres entre écoles( chants, spectacles)  
La journée pique-nique en mai avec les CP et les CE1 de Cusy, Héry et Chainaz s'est bien passée. L'après-midi, les enfants ont fait du « Land art » et les enseignantes ont pris de nombreuses photos. Une exposition ouverte à tous, a eu lieu le jour de la fête de l'école( le vendredi 17 juin à la maternelle)
- visite des GS au CP au mois de juin
- élaboration de progressions de cycle 2 communes aux différentes écoles (à faire)

#### **Volet 6, relevant de la liaison école /famille :**

- amélioration du livret scolaire
- élaboration d'un cahier de progrès avec dessins adaptés

#### **Volet 7, relevant de l'amélioration des ressources matérielles et infrastructures scolaires :**

- la création de la BCD a été abandonnée, à notre grand regret, en raison de l'accès à la mezzanine qui n'est pas règlementaire (escalier)
- nous souhaitons créer une mallette de matériel scientifique
- nous aurions voulu mutualiser tous les livres de nos classes et les classer ( travail qui avait été demandé à l'EVS mais qui n'a pu se réaliser car celle-ci a été en arrêt de travail de début janvier jusqu'à la fin de l'année scolaire)
- En ce qui concerne le matériel informatique, nous sommes équipés d'un ordinateur relié à internet par classe, d'un vidéoprojecteur et d'un portable pour l'école. Il ne nous manque qu' un scanner et un visualiseur qui se branche sur le vidéoprojecteur.
- Nous avons acheté un appareil photo numérique l'an passé ainsi qu'un enregistreur de voix avec l'argent de la coopérative scolaire.
- Il nous faudrait maintenant voir pour un ampli avec un micro car nous en avons souvent besoin (réunions, spectacle, répétitions...)

#### **4/ Autres projets et temps forts :**

**a/ Canton Chante** avec intervention 1 fois par mois d'Emmanuelle Boitard.

Spectacle pour fêter les 10 ans de Canton Chante le samedi 2 juin à 14h sous la grenette à Gruffy.

**b/ Cycle natation** pour la classe de Florence et Sarah pendant 8 séances le mardi de 14h40 à 15h20 à la piscine de Seynod de septembre à novembre.

Pour la classe de Mélanie, ce sera le jeudi avec Sarah de 15h30 à 16h10 de mars à juin 2012.

Le coût total du cycle natation (obligatoire pour tout le cycle 2) est de 3500 €

Les mairies financent en totalité le projet depuis l'an passé.

Peu de parents agréés mais encore un grand merci aux parents qui accompagnent.

**c/ Semaine du goût** avant les vacances de Toussaint.

Chaque classe a réalisé des recettes différentes et le vendredi 21 octobre, nous avons fait un goûter collectif dans la salle de jeux.

Les enfants se sont habillés différemment les 4 derniers jours( 1 couleur par jour).

Avec un spectacle offert par Claudine sur les couleurs( encore un grand merci)

**d/ Animation KAPLA** : jeudi 10 novembre

**e/ Spectacle de Noël** : le mardi 13 décembre, par la compagnie Perreti à la salle des fêtes de CUSY

**f/ Marché de Noël** organisé par les enseignantes et l'APE ,les 13 et 15 décembre à l'école maternelle (fabrication d'objets divers, de gâteaux, de confiseries, ...)

**g/ Venue du Père Noël** à l'école le jeudi 15 décembre dans l'après midi.

**h/ Spectacle cirque** qui viendra à l'école le vendredi 6 janvier 2012.

**i/ Sorties raquettes et ski de fond** pour toutes les classes en janvier et février 2012 , à raison de 2 sorties par classe.

**j/ Vente de torchons ou autres objets** en mai 2012 avec dessins d'enfants.

**k/ Petite fête de fin d'année avec repas le vendredi 15 juin 2012** au soir.

## **5/ Aide individualisée**

L'équipe pédagogique a choisi de continuer à faire l'aide individualisée sur le temps de midi, à raison de 2 à 3 fois par semaine pour les enseignantes et 1 fois par semaine pour les enfants.

Les séances durent une heure, de 12h40 à 13h40, le lundi, le jeudi et le vendredi.

Pour la première période, certains enfants de GS ont été pris une fois par semaine par petits groupes..

A partir de la semaine du 7 novembre, tous les enfants qui restent de GS seront pris également une fois par semaine.

Certains moyens commenceront également pendant cette deuxième période.

Tous les enfants doivent pouvoir bénéficier de ce temps d'aide individualisée (autrefois les 3 heures du samedi matin)

Cela ne veut pas dire pour autant que les enfants sont en difficulté. C'est un petit plus.

Certains enfants travaillent en numération, en topologie, en phonologie, en graphisme, en langage (dont un groupe pour les enfants non francophones). Le fait d'être par petits groupes avec une enseignante ne peut être que bénéfique pour les enfants car le travail fait lors de ces séances est vraiment différent du travail en groupe classe (avec 27 enfants).

Les parents sont avertis par le biais d'une fiche lorsque leurs enfants vont bénéficier de l'aide individualisée. Ils doivent la remplir, la signer et la retourner à l'école.

## **6/ Présentation du PPMS (plan particulier de mise en sûreté)**

Remis à jour chaque année.

Il a été validé par les Maires, l'Inspection Académique et le Préfet.

C'est un dispositif qui est déclenché en cas de catastrophes pour faire face aux principaux risques (naturels et technologiques)

Chaque membre de l'école dispose d'une fiche de poste dans sa classe avec tout ce qu'il doit faire en cas de crise. Une fois par an nous organisons un exercice pour nous entraîner (qui n'a rien à voir avec les exercices d'incendie).

Une note explicative, destinée aux parents pour savoir la procédure à suivre en cas de catastrophe sera prochainement collée dans les cahiers de liaisons.

## **7/ Fonctionnement financier**

a/ SIPRES : une somme de 48 € est versée chaque année par élève. A cela, il faut rajouter un crédit pour Noël de 535 € pour les 5 classes (107 € par classe) qui servira à l'achat de cadeaux collectifs.

Le SIPRES finance depuis l'an passé les séances piscine mais par contre, nous n'avons plus le crédit transport de 1700 euros.

Nous remercions le SIPRES pour les travaux effectués pendant les vacances (rideaux dans la salle de repos) et pour le remplacement de la photocopieuse .Nous attendons les commandes CAMIF(des lits couchettes empilables, tables et chaises).

Nous commanderons des vélos pour remplacer ceux qui ont été volés l'an passé.

#### b/ Coopérative scolaire :

Bilan fait par C Sainjoire et remis aux personnes présentes.

Voir feuille récapitulative ci-jointe.

#### c/ APE :

L'APE est constituée de nombreux parents qui organisent des manifestations tout au long de l'année (course d'orientation, vente de chocolats, marché de Noël, brioches, belote, vide-grenier, ...) et les bénéfices sont reversés à l'école pour financer différents projets (sorties, spectacles, intervenant film d'animation).

Toute l'équipe enseignante tient à remercier tous les parents dynamiques qui s'investissent et se mobilisent à chaque fois.

#### 8/ Santé

Comme il est dit dans le règlement intérieur, les enseignantes ne sont pas habilitées à donner des médicaments. Les enfants malades sont bien mieux au chaud chez eux et cela évite la contagion. Il faut prévenir l'école rapidement en cas d'absence.

Lorsque les enfants ont un problème particulier de santé (asthme, diabète, allergies, ...), un PAI (projet d'accueil individualisé) est établi avec les parents, le médecin scolaire( plus de médecin cette année) ou de PMI, l'enseignante et la directrice.

Nous recommandons à tous les parents de vérifier régulièrement la tête de leur enfant, de le signaler au plus vite à l'enseignante et de traiter efficacement ( enfant, maison, autres membres de la famille)pour éviter toute propagation.

#### 9/ Sécurité

Rappel au civisme de chacun.

Nous rappelons qu'il y a un sens de circulation à respecter (on monte par l'église et on redescend vers le village). Celui-ci semble être plutôt bien respecté.

Nous demandons à tous de circuler tout doucement sur le parking et de se garer correctement pour ne gêner personne. Il est interdit de se stationner sur le passage piéton.

Les enfants avec leurs parents doivent pouvoir emprunter le passage piéton pour ne pas gêner les voitures qui manoeuvrent.

Merci de laisser le passage pour les poussettes si vous vous garez sur le bord de la route.

## **10/ Questions diverses**

**a/** Rappel du rattrapage du vendredi du pont de l'ascension le mercredi 16 mai 2012 .

**b/** Le problème récurrent des places de parking se pose à nouveau.L'idée du pédibus est émise.

**c/** Il y a eu beaucoup de changements au niveau du restaurant scolaire.  
Une nouvelle responsable a été nommée et tout doit passer par cette personne.  
Les enfants qui se comportent mal peuvent recevoir des avertissements.

**d/**Nous insistons sur le fait que les cahiers de correspondance doivent revenir signés très rapidement.

**e/**Les enfants de moyenne et surtout grande section s'habillent seuls(ou presque)  
Cependant les enseignantes de service de récréation veillent à ce que les enfants soient bien habillés dans la cour.

**PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE PREVU LE 03/02/2012 A 18H00.**